

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

que des maladies plus ou moins cruelles ont conduit au tombeau, et sans rien dire de ceux qui ont été ignominieusement rappelés,—compliment très peu flatteur payé à la fois par le *Montreal Transcript* et à la nationalité anglaise et à la mère-patrie—nous nous permettons néanmoins de rappeler que les outrages faits à Montréal au bien-aimé et excellent gouverneur lord Elgin, l'ont été par des hommes que le journal en question appelle ses compatriotes en nationalité, dont l'un des deux chefs doit être fait, si la rumeur est fondée, gouverneur de la nouvelle Calédonie, et dont l'autre fait aujourd'hui partie de l'administration qu'il encense. Quant aux brutalités, aux cruautés et à la malveillance exercées envers sir Edmund Head par l'honorable Geo. Brown et son parti, et le parti auquel nous appartenons et qui a pour chef l'honorable A. A. Dorion, c'est la première nouvelle que nous en ayons, et nous savons le fait absolument faux, puisque Son Excellence n'est pas encore trop mutilée pour se permettre une promenade aux glissoires de M. Price et de tenir des levers à son cha-teau de campagne à Spencer Wood.

Non, nous n'avons, pas nous l'habitude de bruler les Chambres d'Assemblée, ni de mutiler les autorités constituées, comme l'on fait ses braves Tories qui sont les amis du *Transcript*, et dont plus d'un comptent dans le cabinet actuel, mais nous nous permettons, lorsque ces autorités dérogent de leur ligne de conduite, d'user de tous les moyens constitutionnels en notre pouvoir pour les forcer à rentrer dans leur rôle et à rendre justice à qui de droit.—*Le National*.

On sait que M. Turcotte, le député de Champlain, est chargé par la compagnie du Grand-Tronc de la construction du chemin de fer d'Artabaska. Des personnes, qui disent avoir vu de leurs propres yeux, ont affirmé qu'on avait offert £25,000 de profit à M. Turcotte sur son contrat. Personne n'aurait le droit de blâmer M. Turcotte d'accepter ce moyen rapide de fortune s'il était parfaitement légitime; mais qui ne sait que si M. Turcotte n'était député il ne pourrait ni voter ni cabaler efficacement pour le Grand-Tronc et n'aurait conséquemment pas obtenu ce rapide moyen de s'enrichir.

On dit que M. Turcotte a réussi à séparer Radnor, qui contient à peine cinquante colons de la municipalité voisine, et qu'il doit emprunter, au nom de cette nouvelle municipalité, sur la fonds d'emprunt municipal, la somme de £25,000. Or cette municipalité ne vaut pas pécuniairement 25,000 sous. Mais les forges de Radnor ne s'en porteraient que mieux, car tous les membres de cette nouvelle municipalité seront employés aux forges de M. Turcotte.—*Journal de Québec*.

CONDAMNATION DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.—Une assemblée des plus nom-

breuses et des plus respectables a eu lieu samedi dernier, dans les comtés réunis de York et Peel. Durant cette assemblée, une série de résolutions très énergiques contre l'administration Cartier-McDonald ont été adoptées à l'unanimité. Une quatrième résolution, demandant à Sa Majesté la reine, de vouloir bien rappeler Sir Edmund Head a été aussi adoptée unanimement. C'est la quatrième assemblée publique qui désapprouve le gouverneur-général et son cabinet dans le Haut Canada.—*Pays*.

—Les provinces de l'Amérique Britannique du Nord, depuis la tête des lacs jusqu'au Nouveau-Brunswick, se prononcent énergiquement contre les fourberies du ministère McDonald-Cartier et du gouverneur-général.—*Ere nouvelle*.

Le gouverneur est revenu de chez son ami Price, le 18 du courant à quatre heures trente-cinq minutes et vingt-trois secondes de relevé. M. Head était passager de chambre à bord du Saguenay magnifique vapeur appartenant à une Compagnie dont plusieurs membres appartiennent à la race inférieure. Un ami nous informe qu'Edmund était mouillé comme un canard, et qu'il mit pied à terre en vrai bourgeois, tenant d'une main son porte-manteau et de l'autre un parapluie orange. Notre ami nous a assuré que les charretiers, le fouet à la main et la pipo *au bec* entourèrent respectueusement Son Excellence et lui offrirent leurs services qu'il refusa obstinément. La crainte d'être volé l'empêcha de leur confier son sac de voyage et son parapluie. Diamtre! M. Head, il ne faut pas être aussi particulier. "Si les journaux ministériels ne proclamaient pas journellement l'humilité de ce particulier on serait tenté de croire qu'il se mêle de la race inférieure parce qu'il se juge semblable à lui."

LA CORPORATION

Plus la misère augmente, plus la Corporation élève les taxes. Dans un temps où les trois quarts des ouvriers sont sans emploi, sans bois et même sans pain, il y a encore des imbéciles comme Hector Langevin, George Hall, LeMoine, Audette et quelques autres qui se font un plaisir d'ordonner à l'avocat de la Corporation d'intenter des actions contre les ouvriers endettés envers la Corporation! Et comme s'ils voulaient écraser du coup leurs victimes, ils choisissent précisément un temps comme celui-ci, pour leur faire payer les arrérages de trois, quatre et même cinq années! Evidemment ces êtres là, veulent absolument qu'on leur apprenne à vivre. Parcequ'ils sont à l'abri des rigueurs de la faim et du froid, croient-ils que les citoyens pauvres se laisseront mourir tranquillement. Parcequ'il plaira à LeMoine, Langevin, Hall, Audette et compagnie d'endetter la ville, d'augmenter les taxes d'une manière

effrayante, afin de bâtir dans le *Cul-de-Sac* une halle qui ne servira qu'à ces quelques manieurs d'argent, croit-on que les citoyens qui n'ont pu même gagner assez pour nourrir leurs familles laisseront vendre ce qui leur reste de meubles sans se révolter contre de tels misérables?

Où! non il n'en sera pas ainsi. Sous peu de jours ceux qui, dans l'ombre, spéculent sur la misère publique, apprendront qu'on peut les empêcher de mettre des milliers d'individus sur le pavé.

On accuse le peuple Français d'être léger, inconstant frivole, mais il nous semble que les Canadiens le sont d'avantage. Comme sujets anglais, comme voisins des Etats-Unis, il est étonnant qu'ils soient aussi peu positifs. Pour une exception à la forme, ils se tirent aux cheveux! et quand il s'agit de prendre des mesures énergiques, indispensables pour subsister, une apathie ruinneuse, une indifférence qui tient plutôt de la folie que de la résignation leur ferme la bouche et les empêche d'agir. Encore quelques années et, si le caractère national des Canadiens ne se modifie point, adieu notre existence comme peuple. Chaque année amène de nouvelles luttes, de nouvelles blessures qui frappent non pas ceux qui les causent mais, ceux qui voudraient les éviter!

Nous apprenons que le navire à bord duquel se trouvaient Galt et Cartier a essuyé une affreuse tempête. L'équipage voyant là, une punition du ciel, décida qu'il fallait jeter à la mer le coupable qui attirait ainsi la colère divine. Le sort tomba sur Cartier!

Espérons que le ministre—parjure aera le sort de Jonas mais que Dieu permettra qu'il reste dans le ventre de la baleine jusqu'à ce que le ministre Brown-Dorion ait obtenu justice.

AVIS.

Puisque la police est décidée à faire marcher basse sur tous les répairs du vice, il ne faut pas qu'elle oublie de monter à Toronto. Elle trouvera chez les ministres de la besogne à faire.

A propos de police, nous dirons à M. Bureau qu'il ne doit pas imiter le valet du diable, c'est-à-dire poursuivre sans pitié les habitants. Nous lui dirons en même temps que nos marchés sont infestés par de nombreux filous qui requièrent son attention immédiate.

Attention

Jusqu'à ce que le gouverneur soit parti du Canada, il est défendu aux citoyens de sortir, le soir, avec de la chandelle même sans mèche, car la presse des *libéraux conservateurs* pourrait bien erjer à l'illumination!

Quand il n'y a plus de foin au râtelier, les chevaux s'ennuient à l'écurie, disent les palefreniers. Il faut croire que le gou-

verneur et ses ministres sont de cet avis puisqu'il se promènent. Nos ministres ont sans doute raison de se délasser, car ils doivent être terriblement fatigués de s'être tenus à quatre pattes pendant la dernière session.

On dit que les rédacteurs du *Canadien*, du *Courrier du Canada*, de la *Mirve* et des autres journaux ministériels sont loin de se bien porter. Il n'en peut être autrement : leur métier les tue.

Il a été décidé au bureau de la fusion, que pour saluer le départ du gouverneur, M. M. Joseph, Guillaume Barthe et Jean Charles Taché frapperont 101 coups de bâton sur la porte de Spencer-Wood.

On nous a demandé si nous faisons parveoir *L'Observateur* aux ministres. Nous nous en gardons bien car il ne faut pas jeter des perles au... ministère-Cartier-McDonald.

Le gouverneur est retourné à Toronto. Avant son départ il a tenu un lever.

Il paraît que le gouverneur est dégoûté des Canadiens. Voilà longtemps que ceux-ci le sont de lui.

M. Chapais a refusé de succéder à Alley. Il faut que la barque ministérielle soit bien endommagée puisque les rats refusent d'y aller gruger !

Au prochain numéro nous reproduirons du *National* l'excellente correspondance de M. M. E. Gauthier. Elle contient de trop grandes vérités pour qu'on ne s'empresse de la faire connaître.

On nous prie d'annoncer que ce soir, de jeunes amateurs typographes donneront sous la direction de M. Euthro, ou Chartier, une représentation dramatique.

Nous informons notre agent de Montréal que nous lui avons envoyé *L'Observateur* et que s'il ne l'a point reçu, c'est qu'il a été probablement donné onire aux employés de la poste de ne plus le livrer ; ça ce voit souvent. Mais nous en aurons raison sinon justice.

Nous apprenons que la Ruche littéraire va reparaitre et que M. H. E. Chevalier en sera encore le rédacteur. On ne saurait trop encourager cette publication qui, entre les mains de ses propriétaires, peut devenir un second *Répertoire National*.

Il est paru dans le *Courrier du Canada* une correspondance signée S. D. dans laquelle l'auteur après avoir donné de justes louanges à MM. Rosa et Julien déclare ignorer le nom de l'artiste qui a sculpté l'arcère du bâtiment de M. Rosa ! Si le saint rédacteur du saint journal qui a lu cette correspondance avait moins de haine stupide

contre tout ce qui a une teinte démocratique, il aurait averti *charitablement* S. D. que l'artiste en question était M. Jean-Baptiste Coté dont *L'Observateur* a parlé dernièrement à propos du navire de M. Rosa. Et si S. D. n'était pas non plus du même calibre que M. Taché il n'aurait point omis le nom de M. Coté.

Dernièrement un individu ayant demandé au chevalier Taché la permission d'insérer dans le *saint* Courrier une correspondance contre nous, le don Quichotte Canadien lui répondit que : "*L'Observateur était trop vil pour que le Courrier s'en occupât.*"

M. Taché juge les autres par lui-même ! On a raison de dire qu'on est toujours insulté par *plus bas que soi* !

Le fils de Baby va remettre au chevalier Taché l'argent que reçut ce dernier en vendant le comté de Rimouski. Le *saint* rédacteur brise sa plume pour trahir de nouveau en *Chambre*, les électeurs de Rimouski.

Nous avons reçu la première livraison d'un roman intitulé "Les Trappeurs de la baie d'Hudson" par T. H. Robinson et traduit par H. E. Chevalier.

Ça promet.

LES COUPS DE PINCEAUX.

NARCISSE FORTUNAT BELLEAU

(Première séance.)

Il est admis par tous les hommes sensés que pour accepter un portefeuille de ministre, il faut commander sinon un parti ou une fraction de parti, au moins être le chef d'une coterie quelconque. Si l'argent est le nerf de toute entreprise, l'influence en fait la force. Quelques soient ses talents, sa probité, sa fortune et son courage, s'il n'est point l'organe, le représentant, l'âme d'un certain nombre de ses concitoyens, l'homme public ne peut se soutenir. S'il ne veut point se couvrir de ridicule et annoncer sur sa tête l'opposition de tout un peuple, il s'efface, sauf à reparaître quand il est mieux compris et, surtout, mieux apprécié. Au contraire s'il persiste à lutter contre l'opinion publique il tombe pour ne plus se relever.

Quest-ce donc quand un homme public comme l'honorable Narcisse Fortunat Belleau se perche au Conseil-Législatif ? Au lieu d'être un coq *habitant* qui chante et donne l'alarme à l'heure du danger ou qui combat pour le maintien de sa race, il n'est plus qu'un dindon qui roucoule et fait la roue devant l'ennemi, ou un paon qui se gonfle quand on présente du rouge !

Aussi l'influence de Belleau est-elle à peu près nulle. Pourquoi ? Parcequ'il n'est pas aimé. Est-ce à tort ou avec raison ? Nous n'avons pas mission à résoudre cette question. Disons seulement que dans

l'homme public le peuple aperçoit toujours l'homme privé, c'est-à-dire *l'homme d'argent*, l'usurier.

Quoi qu'il en soit N. F. Belleau pouvait rendre de grands services au pays ; il n'a rien fait. Après avoir été président de la compagnie du chemin de fer de la rive Nord, ne devait-il pas forcer ses collègues à accorder une aide réelle à cette entreprise ? Ne devait-il pas exiger le renvoi de Baby ? Mais non, il a fait comme bien d'autres : une fois au port il a poussé du pied la barque !

Belleau n'est pas un homme d'état mais un homme d'argent. Nous lui connaissons même des haines politiques qui varient depuis QUATRE-VINGT à deux mille cinq cent louis !

LES PATRIOTES

CHAPITRE I.

La première entrevue.

"Yes, love is indeed a light from heaven!"
Byron.

"Qui, l'amour est bien une lumière du ciel."

Un soir du mois de juin 1831, Dieu ! comme le temps passe !... sept ou huit commères prenaient le frais chez Pépicière Morand, dont l'échoppe située Rue Saint-Valier, à Québec, était le rendez-vous des flâneurs du quartier. Le bonhomme Morand avait son cercle, et la mère Morand, le sien. Dans le premier, on s'occupait de politique, dans l'autre, on parlait de tout le monde.

C'était un dimanche, et comme ce jour là les chalands sont rares, les commères faisaient leur devoir, c'est-à-dire qu'elles tricotaient de la langue à merveille, — qu'on me passe cette expression nouvelle, — si bien que leurs maris qui fumaient la pipe près du comptoir, menaçaient de faire cesser leur caquet étourdissant. C'est qu'aussi ces bonnes dames ne laissaient guère à messieurs leurs maris le loisir de parler d'affaires. Leur voix tour à tour impétueuse comme le glouglou d'une bouteille, ou stridente et saccadée comme la marche continue d'une scie, s'éteignait dans des éclats de rire étourdissant. Enfin, la gaité populaire mise en jeu par des femmes, était à son dernier degré d'exaltation. Toute fois, si le discours, cause de tant d'hilarité déplaisait aux maris, il n'en était pas de même pour un jeune homme assis au milieu d'eux ; car plus le commérage était animé, plus il y prêtait d'attention ; et, tout en soutenant par un oui ou un non, la conversation de son cercle, son oreille et son regard étaient constamment dirigés vers le seuil. De sorte que si sa personne était avec les hommes, son esprit restait auprès des femmes. Un nom fréquemment répété par les commères semblait vivement le préoccuper. Son regard sans cesse fixé sur celle qui le prononçait semblait vouloir s'en embraser.

Ce nom était celui d'Angéline Boncœur, et l'homme, l'amant, ou peut-être le fou, dira-t-on, qu'il préoccupait si vivement, se nommait Emile Constant.

Depuis un quart d'heure *mallemoiselle* Angéline—on l'appelait ainsi—était le topique de la conversation. Madame Boncœur, qui était sans contredit le biseau de ce cercle de commères, parlait d'Angéline avec cet orgueilleux aplomb particulier à ceux ou plutôt à celles qui veulent à tout prix *pousser*, comme on dit, leurs filles dans le monde. A l'entendre, bien qu'Angéline n'eût encore que seize ans, il y avait déjà longtemps qu'elle refusait des époux. Comme ils étaient tous des ouvriers on avait dû leur interdire l'entrée de la maison. Angéline était trop jolie, avait trop de bonnes qualités pour ne pas être la femme d'un docteur, d'un avocat ou d'un notaire, au moins celle d'un marchand, fut-ce même, d'un simple marchand-épiciier! La marier à un humble et honnête artisan! Fi donc! il n'y fallait même point songer. Angéline méritait plus que cela. Et mère vaniteuse, elle allait ainsi, montant la goume de son ambition au grand amusement des autres commères qui finirent par lui dire que, si elle persistait à vouloir marier sa fille suivant son caprice maternel, elle ne trouverait peut-être point, pour gendre, un porteur d'eau.

Outrée de cette plaisanterie amère que lui attirait la mère Morand, elle reprit d'une voix sarcastique:

—Mê vous savez don pas que mesieu Condencé Pa demandé en mariage, plusieurs fois, déjà!

—Oui, m'ja parti que st l! un commis!

—Eh! b m quavez vou à dir contre lui?

—J'a a dir qu'il é pas plus pret de s'marié q'sq la main!

—Vous avez bain vite jugé ça, vous, madame la p'vendeuse de pain-d'épice! J'voudrais bain savoir si voi' neveu Emile Constant q'vous d'vriez si bain m'monré, est prêt à s'marié lui avec Rose votre fille?

A cette question assez embarrassante, les commères se mirent à rire aux dépens, cette fois, de la mère Morand.

Madame Boncœur triomphait.

Qu'on vienne nier maintenant la puissance de la parole!

La mère Morand le sentait bien, mais sans se déconcerter par cette interpellation intempestive elle répondit d'un air confiant:

—Vous m'demandez si mon neveu é prait à s'marié, dam' c'é s'lon. Jeun' n'connuis pas s' affaires moé. Epi il é bain jeune encore. Mê vous impatientez pa, it é là avec des hommes—madame Boncœur avança la tête—mme mamsel Angéline vienne vous ainvé, j'vous p'p'raissantrai, é vous verrez s'il vaut pa vote mesieu Condencé! Mamsel Angéline—la mère Morand prononça ironiquement ces deux mots—vous dira bain dans quéuque temps s'il é prêt de s'marié oui ou non!

Madame Boncœur n'écoutait plus.

Mê qu'elle sut qu'Emile était près d'elle,

pouvant l'entendre et la juger, le souvenir de la conversation souvent déplacée, parfois même un peu trop égrillarde, lui revint. La crainte d'avoir proféré—ce qui arrive fréquemment aux femmes de ce caractère—quelque parole qui put lui nuire auprès d'Emile la préoccupait vivement. En proie à cette anxiété, elle résolut néanmoins, de *juger* son juge. A cette effet, elle avança la tête vers la porte de l'échoppe, mais comme il faisait déjà sombre, elle ne put, à son grand déplaisir, distinguer Emile. Il lui fallut patienter jusqu'à l'arrivée d'Angéline.

(A continuer.)

CORRESPONDANCES.

Monsieur le rédacteur,

La Corporation toujours prévoyante pour la classe ouvrière, voyant que depuis quelque temps les *amateurs* ne donnaient aucune représentation, s'est hâté de faire placarder une affiche pour égarer les passants qui peuvent la lire gratis! Voici ce qu'on lit:

Payez vos cotisations sinon on va vous poursuivre! Payez vos taxes pour l'eau, ou l'on va vous poursuivre!

Toujours le mot poursuivre!

De plus, on annonce que les citoyens auront jusqu'au quinze septembre pour payer! mais pour ne pas manquer *son coup* la Corporation a-commencé à faire circuler des *ordres* plusieurs jours avant le temps fixé!

Il est vraiment désolant de voir comment se conduisent nos conseillers. Ils écrasent de taxes le peuple dans un temps où les trois quarts des ouvriers sont sans emploi, et arrachent à nos enfants le pain que nous avons tant de difficulté à nous procurer. Ah! si ces gens là restaient seulement pendant deux jours à notre place, ils comprendraient bien que ce n'est pas agir humainement que d'envoyer des ordres aux pauvres; gens dont la plupart déjà se couchent sans souper! J'espère que comme le pédant Langevin qui mène toute la boutique, va décemper les autres conseillers seront un peu plus humains.

UN OUVRIER.

Monsieur le Rédacteur,

Il m'a paru étrange de voir circuler un certain nombre de notices signées Alex. Drolet et convoquant une assemblée des membres de la section Saint-Jean pour désapprouver les procédés *irréguliers* de l'assemblée du 2 courant. Je ne vois d'irrégulier dans les procédés de l'assemblée du 2 courant que les interruptions grossières et les vociférations de M. D. et de quelques autres de la même école, qui n'ont voulu en venir à aucun autre arrangement quelconque au sujet de l'élection préparatoire des officiers sectionnaires. On a accusé le secrétaire en office d'avoir omis avec mauvaise intention dans les affiches, le but de l'assemblée dont on blâme les procédés, et on a refusé

de s'entendre pour remettre l'assemblée à un autre jour! Ce parti alléguant qu'une élection préparatoire est illégale! Mais on connaîtra la bonne foi de ces messieurs en apprenant qu'à l'assemblée convoquée par Mr. Drolet ou à d'autres officiers, bien que dans l'espace de quelques jours les règlements n'eussent pas changé! Leur but est donc de semer et d'entretenir la discorde parmi les membres de la section Saint-Jean. Et on n'en doute plus quand on entend Mr. J.N. Duquet leur chef dire chez M. Pampon que l'opposition actuelle n'est faite que pour punir les partisans du banquet! J'espère donc que l'élection préparée par les quatre cinquièmes des membres présents à l'assemblée du 2, convoquée *légalement* et publiquement et qui était des plus nombreuses sera approuvée par la prochaine assemblée générale.

Un Jean-Baptiste.

ANNONCES.

SALLE JACQUES CARTIER,
SAINT-ROCH
THEATRE.

Une compagnie de jeunes amateurs, typographes, sous la direction de Mr. Futrope Chartier, ont l'honneur d'informer le public qu'ils donneront une représentation dramatique, CE SOIR.

Les pièces suivantes seront jouées:

LA DONATION,
Comédie en deux actes, par M. Petitclerc.
MICHEL ET CHRISTINE,
Comédie en un acte, par E. Scribe.

Un Orchestre nombreux a été retenu pour la soirée.

Prix d'admission.—TRENTE SOUS.
Les portes seront ouvertes à SEPT heures, et le rideau sera levé à HUIT heures précises.

Québec, 27 Septembre, 1858.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU,

Notaire,

Rue Richelieu, no 36.

10 mai 1858.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bur eau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

L'OBSEVATEUR paraît une fois par semaine: le mardi. Le prix de l'abonnement est de cinq chelins par année, payables d'avance. Chaque numéro se vend quatre sous.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.